





Renvoyer ce document complété, daté et signé à l'adresse indiquée ci-contre

INTERMEDIANCE

Huissiers de Justice Rue Louis Genonceaux, 14 B-5032 GEMBLOUX (Isnes)

Mail: rw@intermediance.be

Fax: 078/15.15.20

Taxes véhicules : CONTESTATION ADMINISTRATIVE

Ce document constitue une facilité pour introduire une contestation. Toute autre forme de réclamation peut être introduite dans le respect des conditions de l'art. 25 et 27 du Décret du 6 mai 1999 relatif à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes régionales wallonnes.

1. Coordonnées du demandeur

Merci de remplir ce formulaire lisiblement et en lettres MAJUSCULES.

1.1. Identification
Vous êtes une :
☐ Personne physique N° de registre national (il se trouve au verso de la carte d'identité) ☐ M. Nom Prénom ☐ Mme ☐ Mme ☐ Nom Prénom ☐ Nom ☐ Nom Prénom ☐ Nom Pré
□ Personne morale N° BCE
0
1.2. Adresse
Rue
Code postal Localité Pays
1.3. Contact
Téléphone (de préférence GSM) Adresse mail
2. Identification du véhicule
Marque Type
Immatriculation N° de châssis

3. Contestation
3.1. Avis de paiement contesté Cochez la case adéquate (cette information se trouve dans l'objet du document contesté)
☐ Invitation à payer ☐ Avertissement-extrait de rôle
☐ Rappel ☐ Dossier confié à un huissier de justice
Le montant a-t-il déjà été acquitté ?
☐ Non ☐ Oui, partiellement ☐ Oui, en totalité
3.2. Taxes concernées
Cochez la ou les cases adéquates
☐ Taxe de mise en circulation ☐ Écomalus ☐ Taxe de circulation(TC) ☐ TC complémentaire
☐ Eurovignette ☐ Amende prélèvement kilométrique ☐ Autres amendes administratives
3.3. Période sur laquelle porte la contestation
La période contestée est du / / au / / /
3.4. Justification
Je souhaite introduire ici une contestation auprès de vos services pour les raisons suivantes : (Expliquez votre situation succinctement)
Documents à joindre obligatoirement à votre contestation (si ceux-ci sont en votre possession) : - copie du certificat d'immatriculation - copie du certificat de conformité
- copie des preuves de paiement
 copie de l'avertissement-extrait de rôle (AER) relatif à la période imposable concernée copie de l'invitation à payer (IAP) relative à la période imposable concernée
Veuillez également joindre à votre contestation la copie de toute preuve utile. Par exemple : - avis de radiation
- attestation du Service des Pensions du Secteur Public - attestation du SPF Sécurité Sociale
- attestation du contrôle technique
 attestation de modification du véhicule par un garage agréé (LPG,) preuve d'exportation du véhicule (facture de vente,)
 attestation du constructeur (CO²,) certificat de résidence (Région flamande et Région bruxelloise)
 déclaration de vol, perte et/ou destruction de la plaque (documents délivrés par la police)
Date: / / 2 0

Vos données à caractère personnel sont traitées dans le respect du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016. Elles sont uniquement utilisées pour l'établissement, la perception, le recouvrement, la contestation et le contrôle relatifs aux taxes wallonnes dans le respect du décret du 6 mai 1999. Pour de plus amples informations, référez-vous aux pages Fiscalité du Portail Wallonie (www.wallonie.be).